
**DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT DE
ST-JULIEN-EN-GENEVOIS**

N° 2020-01



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION**

Séance du : 14 janvier 2020

Nombre de membres du comité de direction : 26

Nombre de membres présents ou représentés : 17

Président de séance : Monsieur ETCHART

Secrétaire de séance : Madame MAGDELAINE

Membres présents ou représentés des élus Annemasse Agglo : Monsieur LUY, Mesdames DEREMBLE, MAGDELAINE, MARTIN,

Membres absents des élus Annemasse Agglo : Monsieur AEBISCHER, Mesdames BERGER, BURKI,

Membres présents ou représentés des élus du Genevois : Messieurs ERNST, ETCHART, GRANDCHAMP, REY

Membres absents des élus du Genevois : Messieurs BOCQUET, MUGNIER, Madame HERRERO,

Nombre de membres présents ou représentés des socio professionnels : Mesdames BUSSAT, NERI, QUEMENT, Messieurs BERTRAND, CHUTIN, FEUILLET, LESAGE, MOUCHET, TOVANY,

Membres absents des socio professionnels : Messieurs MOUMDJIAN, TSHIAM, BOSSY,

Membre de L'Office de Tourisme des Monts de Genève : Mesdames INCANDELA, MERCIER,

Invités présents : Monsieur LANGLOIS, Madame COMESTAZ.

OBJET : Commercialisation d'une offre « Coup de projecteur »

Vu l'article L134-6 du code du tourisme,

Vu l'article 13 des statuts de l'EPIC Monts de Genève qui prévoit que le budget de l'EPIC comprend notamment en recette le produit des recettes commerciales,

Vu la délibération 2010-10, portant création de la régie de recettes,

Dans le cadre de la stratégie 2020, l'Office de Tourisme souhaite mettre en place des « Coups de projecteur » afin de permettre à nos partenaires de mettre en avant leurs offres auprès de notre communauté et de bénéficier de tarifs négociés avec nos prestataires.

Les partenaires seront identifiés et démarchés par nos services, en adéquation avec la ligne éditoriale élaborée avec l'agence Waouh.

L'objectif de cette opération est de mettre en avant des pépites insolites du territoire, des partenaires méconnus de nos cibles.

Pack « Coup de projecteur » de base :

1 article / reportage sur notre site web amiral

1 publication sur nos réseaux sociaux

1 encart dans notre newsletter trimestrielle

1 campagne photo (1h30/2h de shooting) pour illustrer au mieux l'article. Les photos seront transmises au partenaire concerné.

TARIF : 760,00 € TTC

En option – à la carte :

- RADIOS LOCALES :

o Pub radio Virgin Radio :

60 spots (environ 2 semaines de diffusion) : 1 299,00€ HT

120 spots (environ 3 semaines et demi de diffusion) : 2 093,00€ HT

o Nrk Léman + Annecy :

70 spots (environ 2 semaines de diffusion) : 2 368,63€ HT

- PRESSES LOCALES :

o Dauphiné Libéré :

Encart ou publié en ½ page : 4357,00€ HT

Encart ou publié en ¼ de page : 2 299,00€ HT

o Le Messenger :
¼ de page : 1 292,00€ HT

SPONSORING RÉSEAUX SOCIAUX => Budget sélectionné par le partenaire (budget indicatif de 50 € par publication)

**Au vu de cet exposé, le comité de direction,
APPROUVE à l'unanimité la commercialisation d'une offre « coup de projecteur » selon les tarifs indiqués ci-dessus.**

M. le Président de séance certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy.
Le 14 janvier 2020,
affiché ou notifié le 14 janvier 2020.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme.

Le Président
Monsieur ETCHART

